



Pourquoi pas le même type d'action pour les dégâts causés par l'alcoolisme ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 6 août 2011

A transmettre à Mr BUR député en Alsace : pourquoi pas le même type d'action pour les dégâts causés par l'alcoolisme, mais c'est vrai il est élu dans une région viticole.

Réponse :

Votre question semble faire suite à la décision du ministre de la santé de demander à Yves BUR de présider le groupe de travail Réflexion prospective sur le contrôle du tabac .

Yves BUR a accepté cette mission parce qu'il est un des rares parlementaires à s'être pleinement engagé dans la lutte contre le tabagisme et parce qu'il a ainsi pu acquérir des compétences avérées en matière de contrôle du tabac.

L'alcoolisme cause effectivement des dégâts presque aussi importants que le tabagisme et mérite que des parlementaires de l'envergure d'Yves BUR s'en soucient. S'il y a donc matière à reprocher une inaction permanente pour lutter contre l'alcoolisme, ce sera aux 924 autres parlementaires plutôt qu'à ce député courageux et volontaire sans lequel le décret BERTRAND n'aurait probablement pas été promulgué.